

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mars 2021

76X21

DEMANDE DE SUBVENTION À L'ÉTAT **DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL**

Le Maire expose que l'État pour soutenir l'investissement local a prévu une dotation de soutien à l'investissement local dans le cadre de l'article L2334-42 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les Collectivités Territoriales peuvent mobiliser cette aide de l'État à partir du moment où elles portent des projets qui, par exemple, ont trait à la transition énergétique, au développement des énergies renouvelables, au développement du numérique ou encore à la rénovation énergétique des bâtiments.

Dans ces conditions, la commune présente trois projets à la Sous-Préfecture. Le premier projet consiste en la requalification de la cour basse du groupe scolaire des Cadeneaux dont l'objectif est l'amélioration de la gestion de l'eau de pluie amenant ainsi à la création d'îlots de fraîcheur en période de forte chaleur.

Le second projet vise à remplacer la totalité de la toiture du bâtiment du service technique communal par des panneaux sandwichs isolés. Cela permettra de diminuer la dépense électrique du bâtiment de 10 à 30%.

Enfin, le dernier projet prévoit le remplacement des équipements de chaufferie de l'école maternelle des Amandiers ainsi que l'installation de nouveaux compteurs. Ce projet rendra possible un meilleur suivi de la consommation des locaux.

L'ensemble des projets font l'objet de demandes de subvention au taux maximum.

| OPÉRATIONS | MONTANT DES TRAVAUX HT |
|---|-------------------------------|
| Requalification de la cour basse du groupe scolaire des Cadeneaux | 181 000 € |
| Travaux de remplacement de la toiture des services techniques | 148 375 € |
| Travaux de remplacement des systèmes de chauffage | 76 500 € |

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- ADOPTE le Plan de Financement estimatif présenté,
- AUTORISE Le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette demande ;
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 26 Mars 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI